

FORMATIONS RC

Proximité et disponibilité
Notre équipe intervient partout en France

Pour rendre facile votre accès à la formation, échangeons !

☎ 03 21 01 36 12

✉ contact@essentielformation.com



ESSENTIEL
FORMATION
DEPUIS
2002

Votre attestation arrive à expiration ? Une mise à jour et ca repart !

• Depuis 2002

Spécialiste à 100% de la formation dans les métiers HCR

- Plus de 2900 clients actuels + de 6600 participants + de 46200 heures de formations

★★★★★ En 2022
94,69 % de satisfaction

• Et en bonus,

Gagnez du temps
Confiez-nous l'administratif !

PERMIS DE FORMER – MISE A JOUR

1 jour, soit 7 heures

Toujours proche de vous OU chez vous !

Vous souhaitez un financement ?

Pour connaître votre éligibilité, contactez-nous !



Public

Salariés et dirigeants des entreprises du secteur Restauration Collective.

Nos formations sont ouvertes à toutes et à tous. Si vous êtes en situation de handicap ou dans une situation nécessitant une adaptation, consultez nous.



Prestataire formateur

Experts, hommes et femmes de terrain, en parfaite adéquation avec votre réalité professionnelle

Retrouvez vos programmes sur : www.essentielformation.com/programmes-RC

“

Comment avons-nous pu nous passer de ces connaissances... 6 mois de gagnés dans nos pratiques !

”

SIRET 483 360 822 00033
RCS 483 360 822
NAF 8559A

ESSENTIEL DEVELOPPEMENT ET ASSOCIÉS SARL au capital de 1000,00 € Organisme de formation exonéré de TVA (art 261, 4-4°-a du CGI)
Organisme de formation enregistré sous le n° de déclaration d'activité N° 31620250862 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)

essentiel FORMATION Siège social : 24D rue d'Houdain 62150 Beugin • France Tél. : +33 (0)3 21 01 36 12 – contact@essentielformation.com essentielformation.com

LE SPÉCIALISTE DE LA FORMATION DANS LES MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE, DEPUIS 2002





NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

Le participant aura suivi préalablement le module initial de deux jours. Un document intitulé « attentes individuelles » est envoyé à l'attention du prescripteur et transmis au bénéficiaire. Ce document complété par le bénéficiaire est à nous retourner par mail avant le début de la formation.

L'objectif est de nous assurer du positionnement du bénéficiaire et ainsi vérifier que ses attentes sont en adéquation avec le programme de la formation souhaitée.



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ÉVALUATION

L'action de formation se déroulera en **visioconférence** ou en **présentiel** (en fonction du thème et du choix des bénéficiaires).

- Pour les personnes suivant la formation en visioconférence, elles pourront se connecter via l'outil ZOOM et rejoindre le groupe à partir de la convocation qu'elles auront préalablement reçue par courriel comportant les références de la session de formation. Cette convocation sera accompagnée du programme pédagogique.
- La formation en **présentiel** se déroulera dans une salle équipée d'un paperboard, et si nécessaire d'un vidéoprojecteur, afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique. Le prestataire formateur remettra dès l'ouverture de la journée le support pédagogique qui permettra à chaque bénéficiaire de suivre le déroulement de l'action de formation.

Une feuille d'émargement individuelle sera conjointement signée par le formateur prestataire et chaque bénéficiaire, pour chaque demi-journée de formation, permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- **Mettre à jour** des connaissances acquises
- **Suivre** la réalité du travail et évaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant
- **Mettre à jour** les conditions d'une intégration professionnelle réussie
- **Mettre à jour** les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (transmission et évaluation des compétences)
- **Mettre à jour** les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur des HCR.
- **Connaître** les règles du contrat d'alternance, les devoirs et droits du maître d'apprentissage et de l'alternant. Organiser les activités dans l'entreprise, Assurer le suivi de la formation et participer aux évaluations. Savoir communiquer avec l'établissement pour assurer le suivi de l'alternant. Savoir comment accompagner l'alternant dans son parcours professionnel futur.
- **Assurer** le transfert des compétences, du suivi et des évaluations. Connaître les différentes méthodes d'accompagnement en fonction de du degré d'autonomie de l'alternant, Créer un parcours de formation en adéquation avec son parcours scolaire. Identifier les possibles difficultés d'apprentissage et y faire face.





PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Activités/Modules_–

- Rôle et missions de la fonction de tuteur et du Maître d'apprentissage dans le cadre des contrats en alternance

Objectif : mettre à jour les connaissances acquises –

Comprendre les enjeux du tutorat :

- Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil,
- Etablir un programme de travail en concertation avec le centre de formation,
- Organiser les activités de l'alternant,
- Aider l'alternant à l'exécution de son travail,
- Suivre la réalisation du travail,
- Evaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant,

Les contrats en alternance –

- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut du salarié,
- Forme et durée des contrats,
- Règlementation et durée de formation.

Objectif : évaluation et préconisation

- Les Tuteurs et Maîtres d'apprentissage contribueront à l'amélioration du dispositif grâce aux expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents.
- Ces éléments qualitatifs collectés par ESSENTIEL Formation seront transmis à CERTIDEV.



MOYENS D'ENCADREMENT

L'encadrement des bénéficiaires sera assuré par la direction d'ESSENTIEL et/ou par le prestataire formateur. Le bénéficiaire pourra de 9 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi, contacter ESSENTIEL Formation, et plus précisément dès 8h30, Orlane Nicolas-Mercher pour toute question pédagogique :

 06 88 84 26 14  orlanemercher@essentielformation.com



MODALITÉS DE DÉROULEMENT

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des bénéficiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le prestataire formateur au public présent. Elle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement tenu à la disposition ou remis aux bénéficiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

Le prestataire formateur veillera à ce que chaque bénéficiaire puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances. Un tchat sera mis à la disposition des bénéficiaires suivant la formation en visioconférence afin que ceux-ci puissent manifester leur volonté d'intervenir. La parole leur sera alors donnée.

« Toujours proche de vous OU chez vous ! »



SANCTION DE LA FORMATION

Afin de permettre d'évaluer les compétences acquises par chaque bénéficiaire, il sera demandé à chacun, à l'issue de la journée de formation, de se soumettre à une dizaine de questions.



ORGANISATIONS ET TARIFS

Horaires de formation : 7h : 8h45 – 12 h30 / 13h30 – 17 h15.
Déduction faite des deux pauses de ¼ heure de 10 h 30 à 10 h 45 et de 15 h 30 à 15 h 45.


Formation en INTER (regroupant différentes entreprises)
300 euros nets de taxes par personne pour chaque journée de formation.

Formation en INTRA (Chez vous, rien que pour votre équipe)
pour un groupe entre 2 à 10 personnes. 1400 euros nets de taxes par jour par groupe.

Vous souhaitez un financement ?
Pour connaître votre éligibilité, contactez-nous !

Proximité et disponibilité.
Notre équipe intervient partout en France.

Pour rendre facile votre accès à la formation, échangeons !

 03 21 01 36 12

 contact@essentielformation.com

www.essentielformation.com



essentiel
FORMATION